



# Tunisie Digitale 2030 : vers une inclusion financière universelle

Chedlia FARHAT\*

*L'ASECTU n'endosse aucune responsabilité et les propos relèvent uniquement de l'auteur*

*Ce Policy Brief est soutenu par Savoirs éco, projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France qui vise à appuyer les Structures Productrices de Savoirs à vocation Économique (SPSE) en Tunisie.*



Un paradoxe majeur à résoudre : malgré une rentabilité bancaire solide et un taux de pénétration du mobile supérieur à 80 %, seuls 36 % des Tunisiens disposent d'un compte bancaire formel, laissant près des deux tiers de la population adulte hors du système financier.

L'inclusion financière comme levier de croissance : l'expérience du mobile money en Afrique subsaharienne démontre qu'un saut technologique est possible, avec des impacts économiques significatifs (jusqu'à +9 % du PIB dans certains pays).

# Messages clés

Un leadership institutionnel déterminant : cette transformation requiert une vision politique forte et une coordination étroite entre la Banque centrale, le ministère des Finances et le secteur privé afin de garantir une concurrence équitable et renforcer la confiance des usagers.

Un potentiel économique considérable pour la Tunisie : le développement du paiement mobile pourrait mobiliser jusqu'à 5 milliards de dinars d'épargne informelle, stimuler l'investissement et augmenter le PIB de près de 7 % à l'horizon 2030.

Une réforme structurelle indispensable : la réussite passe par la refonte du cadre réglementaire, l'ouverture maîtrisée du marché, la création de sandboxes fintech et l'adoption d'un standard national interopérable de paiement mobile et de QR code.

## **INCLUSION FINANCIÈRE ET DIGITALISATION : UNE OPPORTUNITÉ STRATÉGIQUE POUR LA TUNISIE**

La Tunisie fait face à un double défi : accélérer l'inclusion financière d'une large partie de sa population et mobiliser les ressources intérieures nécessaires au financement de son économie. En 2021, seuls 36 % des adultes tunisiens possédaient un compte bancaire formel, laissant la majorité de la population en marge des services financiers traditionnels.

À l'échelle du continent, près de 60 % des Africains n'ont pas accès aux services bancaires classiques. Cependant, plusieurs pays ont choisi de sauter directement vers la digitalisation financière avancée, contournant les étapes de la transition bancaire classique. Grâce à des solutions telles que le paiement mobile, les néo-banques, les portefeuilles électroniques et le paiement par QR code, ils ont pu élargir rapidement l'accès aux services financiers. Ce saut technologique offre à la Tunisie l'opportunité de combler son retard en matière d'inclusion tout en stimulant sa croissance économique de manière endogène.

La conjoncture actuelle, contraction des financements extérieurs, besoin d'autofinancement interne et essor de la digitalisation, rend cette stratégie particulièrement pertinente. L'adoption massive du « mobile banking » et des fintechs peut non seulement garantir à tous des transactions sûres et accessibles, mais aussi canaliser l'épargne informelle vers le circuit économique formel.

Ce policy brief met en évidence l'intérêt de la digitalisation financière avancée à la lumière des réussites africaines et propose des mesures concrètes, adaptées au contexte tunisien. Le ton se veut accessible et pragmatique, à destination des autorités publiques et des décideurs, afin de favoriser une appropriation rapide des recommandations.

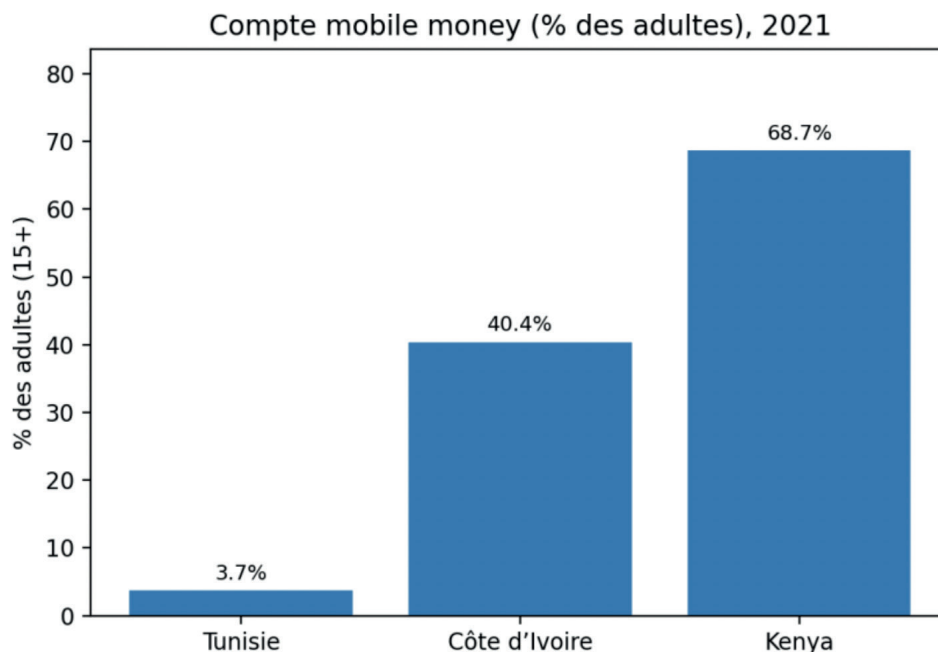
Depuis une décennie, la bancarisation en Tunisie stagne : le taux de 36 % enregistré en 2021 contraste avec plus de 70 % au Maroc et en Égypte. Ce fossé prive une grande partie des jeunes, des femmes et des ménages d'opportunités de crédit, d'épargne et d'assurance et il pèse encore plus lourd dans les zones rurales. Parallèlement, la baisse de 15 % des financements multilatéraux depuis 2022 accentue la pression sur les ressources nationales.

Dans ce contexte, mobiliser les liquidités domestiques, notamment l'épargne informelle, devient essentiel pour financer l'économie réelle. La bonne nouvelle est que la Tunisie dispose déjà d'une infrastructure digitale solide : le réseau 4G couvre 95 % du territoire, et plus de 80 % des Tunisiens possèdent un smartphone ou un téléphone mobile. Ces atouts constituent une base solide pour réussir la transformation numérique du secteur financier.

## ANALYSE

L'Afrique subsaharienne est aujourd'hui un terrain d'expérimentation à grande échelle en finance digitale. Selon la GSMA, la région concentre plus de 1,1 milliard de comptes de mobile money enregistrés. À l'échelle mondiale, on dépasse 2 milliards de comptes enregistrés et plus d'un demi-milliard d'utilisateurs actifs mensuels ; près de 1,7 trillion \$ ont transité via ces comptes en 2024. La GSMA estime qu'à fin 2023, le PIB agrégé des pays disposant de services de mobile money est supérieur de 720 milliards \$ à ce qu'il aurait été sans ces services (GSMA, 2025).

Au Kenya, l'intérêt n'est pas seulement la technologie : ce sont des usages simples (envoyer de l'argent, payer, épargner), un réseau d'agents de proximité, et une confiance construite dans la durée. Global Findex souligne aussi un effet « filet de sécurité » : en cas de choc de revenu, le mobile money facilite l'entraide à distance et évite des coupes brutales dans les dépenses du ménage (Banque mondiale, Global Findex 2021).



**Figure 1 : Part des adultes ayant un compte mobile money (%15+), 2021-Global Findex 2021 (Banque mondiale)**

En Tunisie, 368 595 portefeuilles mobiles actifs étaient recensés en 2024<sup>1</sup>. Ce niveau reste faible au regard de la pénétration mobile et montre que le sujet n'est pas uniquement technique : il s'agit surtout d'usages, de confiance et d'accès.

Ce que ces expériences africaines montrent pour la Tunisie est très concret : avoir une application ne suffit pas. Les déclics viennent surtout de trois leviers : (1) des cas d'usage utiles au quotidien (paiements, factures, transferts), (2) des points d'accès physiques (agents, commerces), (3) des règles claires (interopérabilité, KYC graduel<sup>2</sup>, protection du consommateur). Dans l'UEMOA, les comptes de monnaie électronique

<sup>1</sup> Source : Banque centrale de Tunisie, « Les paiements en chiffres », Bulletin n°11-2024

<sup>2</sup> KYC (Know Your Customer) : vérification d'identité du client. KYC graduel : contrôle par étapes, renforcé à mesure que les plafonds et les services augmentent.

ont atteint 209 millions en 2023, et la monnaie électronique représente 56 % de l'inclusion financière<sup>3</sup>. Il faut aussi être clair : une adoption forte ne « formalise » pas tout du jour au lendemain. Dans les premières années, le mobile money sert beaucoup au secteur informel (petit commerce, transport, services) parce que c'est là que le cash circule.

Le gain public vient ensuite : quand les flux basculent du cash vers des rails digitaux, on gagne progressivement en traçabilité (preuve de paiement, horodatage, historique), on réduit les coûts de transaction et on améliore la transparence. La Banque mondiale souligne par exemple que la digitalisation des paiements publics peut réduire les coûts administratifs et les « fuites » (leakage), c'est-à-dire les paiements qui n'atteignent pas les bénéficiaires<sup>4</sup>.

En Afrique subsaharienne, l'usage a d'ailleurs dépassé le simple transfert entre particuliers : en 2021, environ trois détenteurs de compte mobile money sur quatre ont utilisé leur compte pour au moins un paiement autre que « personne à personne ». Le mobile money sert aussi à épargner : 15 % des adultes de la région ont déclaré avoir épargné via mobile money<sup>5</sup>.

Sur le plan macroéconomique, les chiffres donnent un ordre de grandeur : à la fin de 2023, la GSMA estime un surcroît de 720 milliards \$ de PIB agrégé dans les pays où le mobile money est présent. Mais l'effet dépend surtout de la profondeur des usages (paiements marchands, factures, salaires, aides publiques), de l'interopérabilité et de la confiance (GSMA, 2025).

### **Opportunité pour la Tunisie : inclusion, croissance et autofinancement**

Bien que la Tunisie soit historiquement plus bancarisée que nombre de ses voisins subsahariens, elle accuse un retard dans l'adoption des solutions de finance digitale. Le paiement mobile y reste encore embryonnaire, mais les tendances récentes sont encourageantes. En 2024, la Banque centrale de Tunisie (BCT) a rapporté 5,1 millions de transactions effectuées via des porte-monnaie électroniques, pour une valeur totale de 1 394 millions de dinars, en hausse de +21,4 % par rapport à 2023. Le nombre de portefeuilles mobiles actifs a progressé pour atteindre 368 595 comptes, gérés par 15 prestataires de paiement.

Ces chiffres, bien que modestes à l'échelle nationale (environ 3 % de la population tunisienne), traduisent le début d'une transition réelle. Plus largement, l'ensemble des transactions électroniques - cartes bancaires, paiements en ligne et paiements mobiles - a atteint 27,9 milliards de dinars en 2024, soit une croissance de 10,6 % sur un an. Le marché tunisien se trouve ainsi à l'aube d'une accélération de sa digitalisation financière, soutenue par l'essor des fintechs locales et la volonté des autorités de moderniser les paiements. Adopter une stratégie nationale de mobile money permettrait d'accélérer fortement cette dynamique naissante. Les opportunités d'un bond numérique pour la Tunisie se déclinent en plusieurs volets :

---

3 Source: BCEAO, Rapport 2023 publié en 2025

4 Source: Banque mondiale, Global Findex 2021

5 Source: Banque mondiale, Global Findex 2021

- ★ **L'inclusion financière** : en s'appuyant sur un taux de pénétration mobile élevé et une large diffusion d'internet, il serait possible de toucher rapidement les populations non bancarisées, notamment dans les zones rurales et au sein de l'économie informelle. Offrir à chacun un portefeuille numérique accessible depuis un simple téléphone via SMS/USSD ou application mobile permettrait de réduire considérablement le taux d'exclusion financière, sans attendre la mise en place d'une infrastructure lourde d'agences bancaires. L'impact social serait majeur, en particulier pour les femmes et les jeunes, largement surreprésentés parmi les exclus du système bancaire.
- ★ **La formalisation de l'économie** : la généralisation des paiements digitaux favoriserait une économie plus transparente et mieux tracée. Chaque transaction mobile enregistrée contribue à réduire la part du cash non déclaré et du secteur informel, renforçant ainsi la traçabilité, la sécurité et la confiance dans le système économique.

L'expérience internationale montre que réduire la dépendance au cash diminue les coûts et les risques (vols, faux billets) tout en améliorant la transparence des flux. La digitalisation des paiements publics (aides sociales, subventions, pensions) est l'un des leviers les plus efficaces : la Banque mondiale indique qu'elle réduit les « fuites » (doublons, fraude, paiements à des bénéficiaires non éligibles) et renforce la traçabilité. Dans certains programmes évalués, la digitalisation a permis de réduire ces fuites jusqu'à près de 40 %.

En guise de conclusion, accélérer la digitalisation financière constitue pour la Tunisie un levier concret de croissance inclusive. La GSMA estime qu'à la fin de 2023, le PIB total des pays disposant de services de mobile money serait supérieur de plus de 720 milliards USD à un scénario sans mobile money, et que l'impact peut dépasser 5 % du PIB dans certains pays fortement adoptants. Pour la Tunisie, l'enjeu est de transformer ce potentiel en usages réels : interopérabilité, réseau d'agents, confiance, et cas d'usage du quotidien (paiement de factures, transferts, achats).

## **MESURES CLÉS POUR UN ÉCOSYSTÈME FINANCIER DIGITAL EN TUNISIE**

Pour concrétiser la vision d'une digitalisation financière avancée, plusieurs réformes politiques et actions opérationnelles doivent être menées de manière coordonnée, en tenant compte du contexte tunisien.

### **Option 1 : Une régulation agile et un sandbox innovant**

#### ★ **Adapter le cadre réglementaire**

La Banque centrale de Tunisie a déjà amorcé certaines réformes : adoption de la norme SWIFT ISO 20022 pour harmoniser les échanges, réglementation des agrégateurs de paiement, etc. Cependant, il est nécessaire d'aller plus loin en modernisant le cadre légal régissant les services de paiement et la monnaie électronique. Concrètement, cela suppose de faciliter l'agrément de nouveaux acteurs, notamment les fintechs et les opérateurs télécoms en tant qu'émetteurs de monnaie électronique, tout en garantissant la sécurité des fonds des utilisateurs. Des régulations proportionnées, par exemple un KYC simplifié pour les petits comptes et des plafonds de transactions évolutifs, peuvent encourager une adoption massive des portefeuilles mobiles sans compromettre la lutte contre le blanchiment d'argent.

Par ailleurs, la mise en place d'un sandbox réglementaire permettrait de tester de nouveaux services financiers digitaux dans un environnement sécurisé et contrôlé, accélérant ainsi l'innovation. Ce cadre pourrait, par exemple, autoriser l'expérimentation d'une néobanque 100 % mobile ou de services de microcrédit via téléphone portable. Un environnement réglementaire clair, transparent et prévisible renforcerait la confiance des investisseurs et encouragerait les acteurs du marché à développer leurs solutions en Tunisie.

### ★ Vers une régulation agile

Cette approche peut aussi raccourcir les délais d'autorisation et accélérer le lancement de nouveaux services. Pour cela, il faut des règles simples et claires (conditions d'agrément, exigences de sécurité, responsabilités) et appliquer le principe de proportionnalité : petits montants = KYC simplifié ; montants plus élevés = contrôles renforcés.

Elle suppose néanmoins un renforcement des équipes de supervision, une formation continue des agents de contrôle et une coordination étroite entre la BCT, les ministères concernés et les acteurs du secteur privé afin d'assurer innovation et sécurité.

### Option 2 : Partenariats public-privé à grande échelle

En pratique, les paiements gouvernementaux digitaux (G2P : Government-to-Person) créent un « usage d'entrée » puissant : ils obligent les ménages à essayer le wallet<sup>6</sup>, puis à le réutiliser pour payer et transférer. Des travaux de la Banque mondiale montrent aussi que la digitalisation des transferts peut réduire les coûts administratifs et les fuites, tout en améliorant la traçabilité.

- ★ Elle démontre l'utilité du digital pour les populations vulnérables (rapidité, sécurité, traçabilité).
- ★ Elle renforce la confiance en créant des usages concrets et répétitifs (réception d'aides, paiement de factures, transferts).
- ★ Elle favorise la confiance en créant des usages quotidiens autour des outils numériques.

L'État tunisien a un rôle catalyseur à jouer, aux côtés du secteur privé, pour étendre l'usage des paiements digitaux. Il est recommandé de lancer des projets pilotes ciblés dans lesquels les services publics intègrent le paiement mobile :

- ★ Versement des aides sociales ou des subventions agricoles directement sur des portefeuilles électroniques;
- ★ Règlement des factures d'eau, d'électricité ou des frais administratifs via mobile.

De telles initiatives, menées conjointement avec les opérateurs mobiles et les fintechs tunisiennes, créeraient un effet d'entraînement en familiarisant la population avec les paiements digitaux. Le succès du mobile money en Afrique de l'Ouest s'explique en grande partie par la collaboration étroite entre gouvernements et opérateurs télécoms, qui ont su instaurer la confiance du public à travers des campagnes de sensibilisation, des tarifs adaptés et des services accessibles aux ménages modestes.

<sup>6</sup> Wallet (portefeuille électronique) : compte numérique (souvent lié au numéro de téléphone) permettant de recevoir, conserver et envoyer de l'argent et d'effectuer des paiements.

En Tunisie, des PPP structurés pourraient également soutenir le déploiement d'un réseau d'agents de proximité : commerçants, bureaux de poste ou points de service locaux permettant aux usagers de déposer ou retirer des espèces sur leur portefeuille mobile. Ce maillage territorial serait indispensable pour convertir progressivement les usagers au digital, en particulier dans les zones rurales et moins bancarisées.

### **Option 3 : Plateforme nationale interopérable et QR code unifié**

Assurer l'interopérabilité des systèmes : pour que l'écosystème numérique soit efficace, tous les acteurs doivent pouvoir communiquer. Un utilisateur de portefeuille X doit pouvoir envoyer de l'argent à un utilisateur de portefeuille Y, ou payer un commerçant équipé d'une autre solution, sans friction. L'interopérabilité entre services de paiement mobile, banques et Poste doit donc être une priorité. Techniquement, cela passe par la mise en place d'une plateforme nationale de compensation en temps réel des transactions. La BCT a adhéré en 2023 au système panafricain PAPSS (Pan-African Payment and Settlement System) pour les paiements transfrontaliers ; sur le plan domestique, elle pourrait de même faciliter un hub national qui interconnecte tous les wallets et comptes bancaires. En parallèle, promouvoir un standard commun de QR code (par exemple adossé à EMVCo<sup>7</sup>, standard international de paiement par QR) permettrait aux commerçants d'accepter, avec un seul QR, les paiements de n'importe quelle application. Une interopérabilité totale augmente la commodité pour l'utilisateur et donc l'attractivité du système dans son ensemble.

La troisième option propose la création d'un hub interbancaire national, garantissant la compensation en temps réel des paiements mobile et carte, adossé à un standard QR code unique. Cette infrastructure, gérée par la Banque centrale et accessible à tous les prestataires, fluidifiera les transactions, réduira les coûts de maintenance et offrira une expérience homogène pour les commerçants et consommateurs. La Tanzanie, après le lancement de son hub, a doublé ses volumes de transactions digitales en un an. Le défi majeur réside dans l'investissement initial (estimé à 20M TND) et la coordination technique des systèmes existants.

### **Option 4 : Renforcer l'éducation financière et la confiance**

Dans la pratique, l'obstacle n°1 n'est pas la technologie: c'est la confiance. Un utilisateur qui vit un incident (wallet bloqué, frais incompris, agent sans liquidité, suspicion de fraude) revient souvent immédiatement au cash. Il faut donc traiter la « confiance » comme une politique publique à part entière.

Cela passe par des mesures très concrètes, visibles par le citoyen, et pas seulement par des textes réglementaires :

- ★ Un service client et un mécanisme de recours simple (numéro unique, délais de réponse, médiation).
- ★ Une protection du consommateur (transparence des frais, plafonds, remboursement en cas d'erreur avérée, prévention de l'usurpation).
- ★ Une pédagogie de terrain : démonstrations, campagnes courtes et formation des agents/commerçants (le meilleur « formateur », c'est l'agent au comptoir).

---

<sup>7</sup> EMVCo : organisme international (créé par les grands réseaux de cartes) qui définit les standards de paiement sécurisés, notamment les QR codes interopérables et compatibles entre banques et opérateurs.

En complément, il est recommandé de sécuriser l'expérience utilisateur : tarification lisible pour les petites transactions, ouverture de compte rapide (y compris USSD pour les téléphones simples) et disponibilité de cash-in/cash-out. Sans ces éléments, l'interopérabilité seule ne suffit pas.

### **Option 5 : Encourager les fintechs au service du mobile money**

Le dynamisme des fintechs peut accélérer l'inclusion financière, à condition de les connecter au cœur du dispositif : des rails de paiement communs (interopérabilité, hub national, QR unifié) et des usages du quotidien (paiements marchands, factures, transferts, services publics). Sans cette infrastructure partagée, le marché risque de se fragmenter (solutions non compatibles, faible adoption) au lieu de s'élargir.

Actions prioritaires :

- ★ Faciliter l'accès au financement : fonds d'amorçage, co-investissement public/privé, subventions d'innovation ciblées sur des cas d'usage à fort impact.
- ★ Renforcer l'incubation et l'accélération : programmes avec universités, hubs technologiques et partenaires internationaux, orientés vers des solutions déployables à grande échelle.
- ★ Simplifier l'expérimentation : accès aux API, procédures allégées, tests en sandbox, avec des exigences claires en matière de sécurité, de protection des usagers et de conformité.

### **Partenariats et rayonnement régional**

La Tunisie a intérêt à nouer des partenariats avec des fintechs africaines et asiatiques déjà éprouvées (paiement marchand, réseau d'agents, lutte anti-fraude, intégration QR). L'objectif n'est pas de copier un modèle, mais de réduire le temps d'apprentissage, accélérer le transfert de compétences et attirer des investissements. Avec une infrastructure interopérable, la Tunisie peut à la fois répondre à ses défis d'inclusion et se positionner comme un pôle régional de la finance digitale en Afrique du Nord.

## **RECOMMANDATIONS**

Pour maximiser l'impact, ces cinq leviers doivent être déployés de manière coordonnée et progressive. Il s'agit d'abord de lancer simultanément la régulation agile et le sandbox, en dotant la Banque centrale de ressources humaines et techniques renforcées. Ensuite, il convient de déployer les premiers partenariats public-privé dans deux régions pilotes choisies pour leur mix urbain-rural. Enfin, le développement du hub interopérable doit être programmé en concertation avec les opérateurs et La Poste tunisienne, afin de garantir une couverture nationale complète. Le pilotage de cette stratégie sera assuré par un comité stratégique ad hoc associant les autorités publiques, les banques, les opérateurs mobiles et les représentants de la société civile. Ce comité assurera un suivi régulier, sur une base trimestrielle, des principaux indicateurs de performance tels que le taux d'inclusion financière, le volume de transactions et le niveau de satisfaction des usagers. Étant donné l'ampleur du chantier, une mise en œuvre par étapes est recommandée, sous le pilotage étroit des autorités monétaires et financières.

À court terme, la priorité est de constituer une task-force « Inclusion financière numérique » réunissant la Banque centrale de Tunisie, le ministère des Finances, les opérateurs télécoms, les banques et les princi-

pales fintechs du pays, afin d'assurer la coordination et la cohérence des actions. Il conviendra également de finaliser la mise à jour du cadre réglementaire permettant l'interopérabilité des paiements mobiles et de publier une nouvelle loi ou circulaire sur la monnaie électronique, alignée sur les meilleures pratiques internationales. Le modèle de la BCEAO, qui encadre efficacement le mobile money en Afrique de l'Ouest, peut servir de référence. Dans le même temps, il est essentiel de lancer un ou deux projets pilotes de paiements gouvernementaux via mobile, par exemple dans une région spécifique ou pour un type de transfert social, afin de tester les processus techniques et d'évaluer la perception des usagers. En parallèle, une campagne nationale de sensibilisation intitulée « Le mobile, votre nouvelle banque » devrait être déployée pour informer le public des services disponibles, avec l'appui des médias, des influenceurs et des partenaires institutionnels. Enfin, les démarches pour la mise en place de la plateforme nationale d'interopérabilité doivent être amorcées : choix technologique, lancement éventuel d'un appel d'offres et mobilisation d'une assistance technique internationale auprès d'organismes tels que la Banque mondiale, le FMI ou la GSMA, qui disposent d'une expertise reconnue dans la mise en œuvre de projets similaires.

À moyen terme, il convient d'étendre progressivement les cas d'usage du paiement mobile à grande échelle. Une fois les projets pilotes jugés concluants, le versement des prestations sociales et des salaires de la fonction publique devra être généralisé sur des comptes bancaires ou mobiles, afin de donner l'exemple et de créer un volume de transactions régulier et significatif. Il sera également nécessaire d'obliger, ou du moins de fortement inciter, les entreprises publiques ainsi que les grandes entreprises privées à proposer une option de paiement numérique, qu'il s'agisse du mobile ou de la carte, pour l'ensemble de leurs factures et services. Cette mesure favorisera mécaniquement l'adoption des paiements digitaux par les usagers. Durant cette phase, il sera crucial d'améliorer l'expérience utilisateur. Les frais appliqués aux petites transactions devront rester très faibles, voire être temporairement subventionnés au lancement. L'ouverture d'un compte mobile devra être instantanée, gratuite et accessible à tous. Parallèlement, le réseau d'agents de proximité devra être renforcé afin d'assurer une couverture homogène du territoire, en particulier dans les zones rurales. L'objectif pourrait être de disposer, à terme, d'au moins un agent de paiement dans chaque commune du pays.

Sur le plan de l'infrastructure, la plateforme nationale d'interopérabilité devra entrer en service afin de relier de manière fluide les banques, les opérateurs mobiles et La Poste tunisienne. Ce dispositif permettra, par exemple, à un client de banque d'envoyer de l'argent vers un portefeuille mobile d'un proche, ou inversement, de manière simple, rapide et transparente. Concernant la sécurité et la fiabilité, il sera indispensable de renforcer les dispositifs nationaux de cybersécurité, de créer des cellules de réponse rapide aux incidents de fraude mobile et de mettre en place un mécanisme d'indemnisation des victimes. Ces mesures contribueront à instaurer durablement la confiance des citoyens dans le système de paiement numérique.

À long terme, il s'agira d'ancrer le modèle et de capitaliser sur les bénéfices. Si les étapes précédentes sont mises en œuvre avec succès, la Tunisie pourrait, d'ici cinq ans, atteindre un taux d'inclusion financière supérieur à 70-80% de la population adulte, en comptant à la fois les comptes bancaires et mobiles. Un tel

résultat rapprocherait le pays des standards internationaux en matière d'accès universel aux services financiers. À ce stade, l'objectif devra être de maintenir une dynamique d'innovation continue et d'élargir l'offre de services à valeur ajoutée. Il conviendra notamment de développer massivement le crédit digital à destination des très petites entreprises, des PME et des agriculteurs, en exploitant les données de transactions mobiles pour évaluer la solvabilité. Parallèlement, des produits de micro-assurance via mobile pourront être proposés, couvrant la santé, l'agriculture ou les risques climatiques, tout en encourageant l'épargne et l'investissement en ligne à travers des plans d'épargne mobile ou des plateformes nationales de financement participatif destinées à soutenir les projets locaux.

La Banque centrale de Tunisie et le secteur financier pourront tirer parti des données générées par les transactions électroniques pour améliorer la supervision financière et affiner la politique monétaire, grâce à une visibilité accrue de l'activité économique en temps réel. Sur le plan international, la Tunisie gagnerait à s'intégrer pleinement aux réseaux de paiements panafricains et à faciliter les transferts de la diaspora vers les portefeuilles électroniques locaux, ce qui contribuerait à accroître les flux de devises entrantes et à renforcer les réserves du pays. Enfin, il sera essentiel d'institutionnaliser les progrès réalisés en intégrant l'accélération de la transition vers la finance digitale dans la stratégie nationale de développement. Cette démarche pourrait consister à fixer des objectifs officiels de réduction de l'utilisation du cash et à mesurer chaque année l'impact du mobile money sur le PIB et sur l'inclusion financière, à l'image des indicateurs suivis par la GSMA dans d'autres pays.

## CONCLUSION

La Tunisie dispose d'atouts : une population connectée, une jeunesse entreprenante et un écosystème numérique en expansion. Les expériences du Kenya et de la Côte d'Ivoire montrent qu'avec une volonté politique claire, une régulation proportionnée et des partenariats public-privé, il est possible d'accélérer fortement l'usage des paiements digitaux. La GSMA indique qu'à la fin de 2023, l'impact macroéconomique du mobile money peut dépasser 5 % du PIB dans certains pays à forte adoption ; cet effet dépend toutefois d'abord des usages réels, de l'interopérabilité et de la confiance.

Pour la Tunisie, l'objectif est simple : réduire la dépendance au cash, rendre les paiements plus pratiques et capter progressivement des flux aujourd'hui peu tracés. Cela contribue à lutter contre certaines formes d'informalité (au moins sur les paiements), à améliorer la transparence et à faciliter l'accès au crédit pour les petits acteurs grâce à un historique de transactions. Le mobile money n'est pas une solution magique : une exécution rigoureuse (réseau d'agents, protection du consommateur, interopérabilité, sécurité) est indispensable pour rendre l'adoption durable.

Cette trajectoire représente une occasion unique de répondre simultanément à trois défis majeurs : la faible bancarisation, le poids du secteur informel et la lenteur des flux économiques. En misant sur la technologie mobile et les fintechs locales, le pays peut accélérer sa transition financière, renforcer l'autonomie économique des ménages et stimuler l'investissement des petites entreprises. En inscrivant la finance digitale au

cœur de sa stratégie nationale, la Tunisie peut non seulement combler son retard, mais aussi devenir un modèle régional d'inclusion et d'innovation financière. La réussite du mobile money en Afrique subsaharienne montre la voie : il s'agit désormais, pour la Tunisie, d'en faire un levier de transformation économique et sociale durable.

## GLOSSAIRE

- ★ Interopérabilité : capacité d'envoyer/payer entre réseaux et prestataires différents.
- ★ KYC : «Know Your Customer» (vérification d'identité). Approche graduée = exigences adaptées au niveau d'usage.
- ★ LBC/FT (AML/CFT) : lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- ★ Mobile money/wallet : compte de paiement lié au téléphone (application ou USSD) permettant de payer, envoyer/recevoir et parfois épargner.
- ★ PAPSS : système panafricain de paiement et de règlement pour les paiements transfrontaliers.
- ★ PSP : prestataire de services de paiement (émetteur/gestionnaire de services de paiement).
- ★ QR(EMVCo) : standard international pour le paiement par QR code, facilitant un QR unique accepté partout.
- ★ USSD : menus accessibles sur téléphone simple (sans smartphone) via un code court.

## RÉFÉRENCES:

- African Economic Research Consortium (AERC). (2021). Mobile Money Payment: An Antidote to Petty Corruption ? (Policy Brief).
- Aguilar, A. et al. (2024). Can digital payments boost growth and reduce informality ? SUERF Policy Brief No 990.
- Banque centrale de Tunisie (BCT). (2024). Les paiements en chiffres en Tunisie – Bulletin n°11.
- Banque mondiale. (2022). The Global Findex Database 2021: Financial Inclusion, Digital Payments, and Resilience in the Age of COVID-19.
- Banque mondiale. (2024). Data from the Global Findex 2021: The impact of mobile money in Sub-Saharan Africa (brief).
- Banque mondiale. (2025). Digital G2P Payments and Benefits to Governments.
- GSMA. (2025). The State of the Industry Report on Mobile Money 2025.
- GSMA. (2025, 8 avril). Mobile Money Surpasses Two Billion Registered Accounts and Over Half a Billion Monthly Active Users (press release).
- Innovations for Poverty Action (IPA). (2024). Evidence at Your Fingertips: Cash transfer payment mechanisms.

asectu.contact@gmail.com  
Résidence Yosr, Apt B5 Avenue Hédi Nouria, 2037 Enasser

*Ce Policy Brief est soutenu par Savoirs éco, projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France qui vise à appuyer les Structures Productrices de Savoirs à vocation Économique (SPSE) en Tunisie.*